

Rapport d'activité 2022



Lancement de la marque "Bourgogne Riviera"

www.rivesdesaone.fr

ÉDITO DU PRÉSIDENT



“ La présentation du rapport d'activités est un exercice obligatoire et nous essayons de le rendre dynamique et convivial pour que vous puissiez vous l'approprier. C'est l'occasion de vous présenter les réalisations de votre intercommunalité, ses projets, ses contraintes, son personnel et sa vie en général.

Nos activités et les événements se succèdent, pour votre satisfaction mais parfois certains nous prennent au dépourvu et nous attristent. Je pense au départ prématuré de nos collègues et amis Annie Gaussens et Hubert Moindrot. Ils ont été emportés brutalement alors qu'ils avaient l'envie de continuer à travailler et s'impliquer pour le bien-être de leurs concitoyens. Nous leur avons déjà rendu hommage et nous évoquerons ici encore leur souvenir.

Alors, pour eux et pour vous, les Rives de Saône investissent au quotidien. Dans des projets structurants

(espace aquatique, accueils périscolaires, aménagement de zones industrielles, attractivité touristique...) mais aussi dans l'humain. Les mouvements de personnel font partie de la vie des collectivités et nous pouvons nous enorgueillir de la qualité des recrutements effectués. Une nouvelle Directrice a pris ses fonctions en fin d'année, issue de notre service Environnement, un nouveau directeur financier, une nouvelle directrice du tourisme. 2023 aura son lot de nouveaux visages, également, mais ceci vous sera présenté au prochain rapport d'activités. Nous avons aussi fait le choix de développer notre communication pour plus de visibilité et de transparence.

Je vous laisse prendre connaissance de ce document, de ce qu'ont réalisé vos élus au cours de l'année écoulée.

Bonne lecture. ”

Sébastien DELACOUR

Président de la Communauté de Communes Rives de Saône,
Maire de Pouilly-sur-Saône

SOMMAIRE

P4 • TERRITOIRE

P5 • CARTE DU TERRITOIRE

P6 • COMPÉTENCES

PÔLES RESSOURCES

P7 • COMMUNICATION

P8 • FINANCES

P10 • MARCHÉS ET TRAVAUX

P11 • RESSOURCES HUMAINES

SERVICES À LA POPULATION

P13 • CYCLE DE L'EAU

P14 • DÉCHETS

P15 • ÉCOLE DE MUSIQUE

P16 • ENFANCE-JEUNESSE

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

P18 • AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

P19 • ÉCONOMIE

P20 • FLUMAL

P21 • TOURISME

P22 • VIE ASSOCIATIVE/SPORTIVE

P23 • 2022 EN IMAGES

P24 • ACTIONS RELAYÉES PAR LA PRESSE

P26 • PERSPECTIVES 2023

P27 • NOS PARTENAIRES

La Communauté de
Communes Rives
de Saône articule
son fonctionnement
autour des services :

Aménagement du
territoire

Communication

Cycle de l'eau

École de musique

Économie

Enfance Jeunesse

Environnement
Cadre de vie

Finances

Marchés publics
Travaux

Ressources
Humaines

Tourisme



PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Rives de Saône

Située au cœur de la région Bourgogne, la Communauté de Communes Rives de Saône offre un paysage multiple composé de cultures, de forêts, mais aussi de nombreux étangs, canaux et rivières contribuant à la diversité des paysages, des activités touristiques et économiques. Elle regroupe 38 communes essentiellement rurales.

Les chiffres clés de Rives de Saône :



**EPCI créé
le 01/01/2005**



**38
communes**



**20 814
habitants**
Chiffres INSEE
(année 2022)



**3
centres-bourgs**

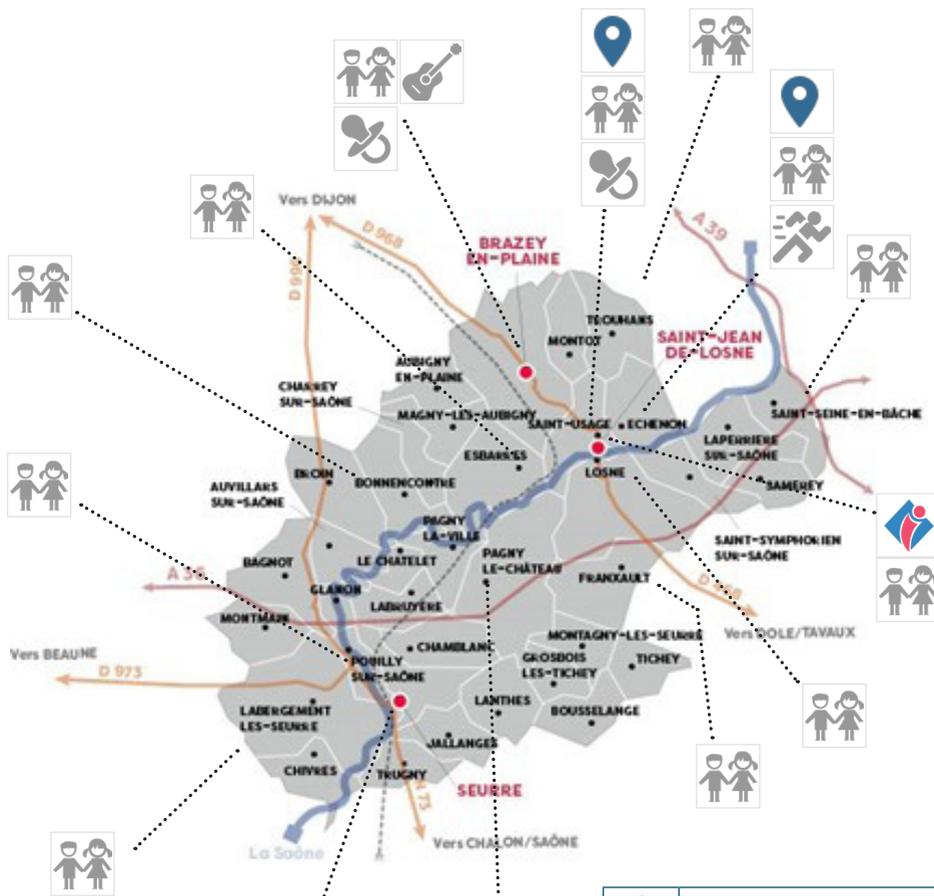


**379
km²**



**144
agents
permanents**

CARTE DU TERRITOIRE



	Siège communautaire
	Antenne communautaire
	Office de Tourisme Capitainerie
	Équipement sportif d'intérêt communautaire
	École de musique d'intérêt communautaire
	Accueil de loisirs périscolaire
	Accueil petite enfance

COMPÉTENCES

Les statuts de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) "Rives de Saône" indiquent les domaines dans lesquels la Communauté de Communes exerce, à la place des communes et avec leur accord, un certain nombre de compétences, obligatoires ou optionnelles.

Compétences obligatoires



Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire



Actions de développement économique



Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés

Les compétences optionnelles d'intérêt communautaire et autres :

- Politique du logement et du cadre de vie,
- Assainissement,
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs,
- Action sociale,
- Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire,
- Création et gestion de maison de services au public.

Les compétences facultatives :

- Jeunesse,
- Mandats et mutualisation de services,
- Mobilité.



Siège Seurre



Antenne Échenon

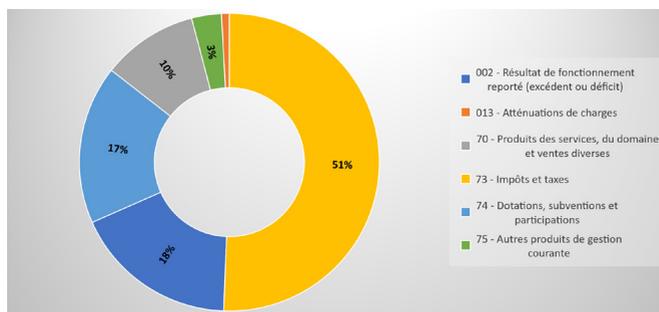
FINANCES

La période inflationniste ayant succédé à la crise sanitaire, la gestion rigoureuse permet à Rives de Saône d'être en mesure de poursuivre ses projets d'investissement en 2022. En s'appuyant sur la prospective financière présentée en 2021 qui a servi de fil conducteur au budget 2022, le financement des restes à charges a été optimisé, de surcroît avec un sourcing permanent des subventions.

LES RECETTES FISCALES : 5,62 M €

Le budget 2022 a permis d'agir dans de très nombreux domaines et d'assurer la continuité des services à nos concitoyens malgré la pression des coûts d'énergies. La suppression définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) doivent aboutir en 2023. En raison de cette réforme, le financement des collectivités a été impacté, si bien que des mécanismes de compensation ont été élaborés, dont le versement d'une fraction du produit net de la TVA pour les établissements publics de coopération (EPCI) à fiscalité propre.

Répartition des ressources (recettes réelles de fonctionnement)



Vice-Présidente :
Céline GILARDET

Agent référent :
Jean-Luc JACQUOT,
Directeur

CHIFFRES CLÉS 2022

Réalisations 2022
(issues des comptes
administratifs)

FONCTIONNEMENT
(TOUS BUDGETS)

Dépenses 14,06 M €
Recettes 14,72 M €
Charges nettes de
personnel : 4,02 M €

Budget principal :
Dépense 8,31 M €

29,78 % des
charges réelles de
fonctionnement sont
reversées aux communes
membres (attribution
compensation et fonds
national de péréquation
de garantie (FNGIR))

Principaux investissements sur l'exercice 2022 :

Parking gardé :
358 690€HT
(budget annexe)

Aménagement gare d'eau :
341 600 € TTC

Espace Aquatique :
1 696 700 € TTC

Déchetterie Losne :
16 800 € TTC

LA DETTE

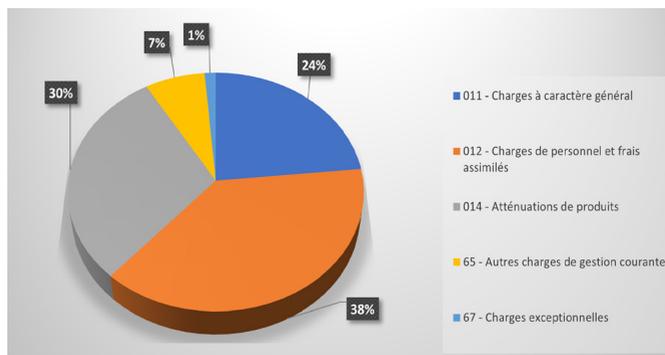
6,87 M € d'encours de la dette tous budgets confondus (dont 3,3 M € du budget principal, 2,4 M € du budget assainissement collectif, 0,02 M € du budget annexe déchets et 1,08 M€ des budgets ZAE et Orex).

4 années de capacité de désendettement au 31/12/2022
(Indicateur : de 0 à 10 ans, bonne situation).

LES INVESTISSEMENTS : 2.91 M €

dont 2,79 M€ de dépenses d'équipement propre (hors remboursement de la dette)

Répartition des charges
(dépenses réelles de fonctionnement)



Parking gardé



Aménagement Gare d'Eau



Espace Aquatique

MARCHÉS ET TRAVAUX

2022 a vu se concrétiser de grands chantiers sur Rives de Saône, dont deux projets majeurs pour l'attractivité fluviale et touristique de Saint-Jean-de-Losne : les abords de la Gare d'Eau réaménagés et le parking sécurisé.

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Face à l'augmentation très importante des coûts énergétiques du gaz et de l'électricité, la Communauté de Communes a mis en place avant l'hiver un plan de sobriété énergétique sur l'ensemble de ses bâtiments : bureaux, salles de sports, équipements touristiques. Les consignes de chauffage ont été revues à la baisse et certains locaux ont été fermés durant les périodes les plus froides. Des référents ont été désignés sur chacun des sites pour être les relais de l'application de ces consignes.

RÉHABILITATION DE L'ESPACE AQUATIQUE

Les marchés de travaux de l'Espace Aquatique Fernand Bonnin ont été attribués en février 2022. Les opérations de démolition ont démarré en mai. Puis, les travaux de reconstruction des plages et du bâtiment ont suivi, l'objectif étant une fin de chantier au 30 septembre 2023.

RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES

Les travaux de conception du nouveau périscolaire de Saint-Seine-en-Bâche ont débuté. L'ancien presbytère sera réhabilité, agrandi et raccordé à l'école maternelle. Deux salles d'activité et un espace cuisine sont prévus.



Aménagement Gare d'Eau



Espace Aquatique

Président :
Sébastien DELACOUR
Agent référent :
Véronique CHARTON,
Directrice



Prestation de services
à Auvillers-sur-Saône

CHIFFRES CLÉS 2022

62 réunions
de chantier qui ont
mobilisé le service
travaux.

1984 heures de
prestation de service
technique réparties
dans **7 communes** du
territoire.

19 communes
participent en
moyenne aux
groupements de
commande (travaux
de point à temps,
vérifications des
jeux...)



Préfiguration périscolaire
St-Seine-en-bâche

RESSOURCES HUMAINES

Le service des ressources humaines a accompagné la collectivité dans la mise en œuvre de ses politiques publiques, en veillant à être toujours à l'écoute des besoins des services et de ceux des agents.

PILOTAGE DE PROJETS STRUCTURANTS CONFORMÉMENT AUX LIGNES DIRECTRICES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : les revalorisations salariales et le règlement intérieur.

Tout en absorbant les mesures gouvernementales (revalorisation du SMIC, du point d'indice de la FPT, modification des grilles indiciaires des catégories C), la collectivité a mené une politique de revalorisations salariales, dans un dialogue social serein et constructif :

- Négociation des accords d'entreprise du SPIC déchets (prime du 13^{ème} mois pour les salariés de droit privé)
- Augmentation ciblée du régime indemnitaire des agents publics
- Octroi d'une prime d'équipement informatique pour les professeurs de l'école de musique
- 4 nominations suite à concours, 7 avancements de grade et 1 promotion interne.

En parallèle, afin de contribuer au bon fonctionnement des services et à une meilleure connaissance par les agents de leurs droits et obligations, la collectivité a adopté un Règlement Intérieur, consultable par tous sur l'intranet communautaire.

RESTRUCTURATION ET DÉVELOPPEMENT DU SERVICE TOURISME

- Prise de poste de la nouvelle directrice, Mylène FARGEOT
- Rattachement du chargé de développement fluvial
- Mise en place d'un responsable de l'Office de Tourisme en charge des antennes de Seurre et de Saint-Jean-de-Losne
- Développement des missions Culture et Patrimoine
- Attribution de moyens humains à hauteur d'1 ETP

Vice-Présidente :
Martine DECHAUD

Agent référent :
Sandra SENECHAL,
Directrice

CHIFFRES CLÉS 2022

144 agents employés
de façon permanente

98,99 ETP

**4 Comités Techniques
et 3 CHSCT**



Signature des accords
d'entreprise pour le
SPIC déchets

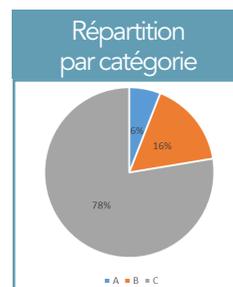
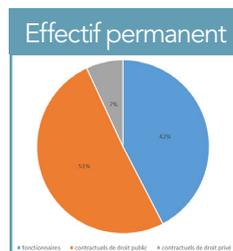
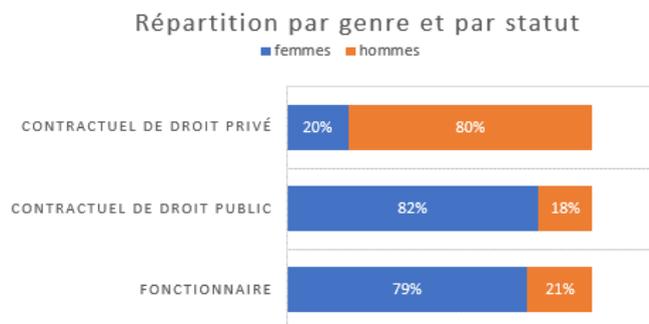


Mylène FARGEOT,
directrice du service
tourisme

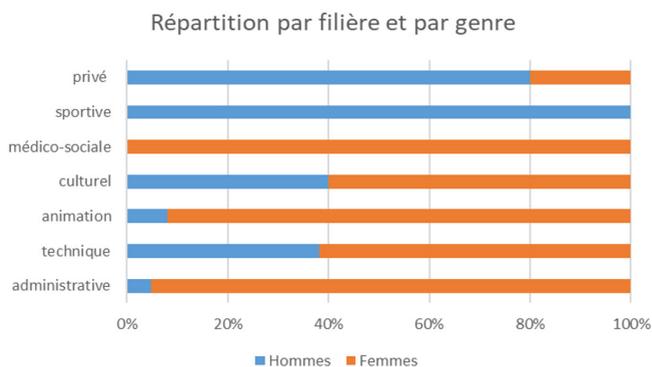
RÉORGANISATION DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

L'arrivée en janvier 2022 d'une 3^{ème} assistante Ressources Humaines a été l'occasion de repenser l'organisation du service : deux gestionnaires paie et carrière gérant chacune un portefeuille d'agents, une assistante dédiée à la formation, aux congés, à la médecine du travail, aux entretiens professionnels, à la retraite et aux médailles du travail.

Répartition par genre et par statut



Répartition par filière et par genre



CYCLE DE L'EAU

2022 a été une année de mise aux normes.

MISE EN CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS

Ces travaux réglementaires ont fait suite au diagnostic des réseaux d'eaux usées. Ces travaux ont consisté en la mise en place de sondes de mesures sur les postes de relevage et de débitmètres sur certaines stations d'épuration.



Sondes de mesures



Débitmètre

RENOUVELLEMENT DES DIFFUSEURS DE LA STATION D'ÉPURATION DE LOSNE

Ce sont les "poumons" de la station car ils permettent d'apporter de l'oxygène aux bactéries qui traitent les eaux usées.

DEMANDES DE MISE EN CONFORMITÉ DES ASSAINISSEMENTS

- **Assainissement collectif** : La collectivité, via ses délégataires, réalise des contrôles au colorant des branchements d'assainissement. Suite à ces contrôles, si des non-conformités sont découvertes, la Communauté de Communes procède à une demande de mise en conformité et suit les travaux réalisés.
- **Assainissement non collectif** : Des contrôles de bon fonctionnement des assainissements individuels sont également réalisés



Nettoyage des diffuseurs



Contrôle au colorant

Vice-Présidente :
Annie GAUSSENS, puis
Jocelyne BEAUNÉE

Agent référent :
Pauline FRANÇOIS,
Responsable cycle de
l'eau

CHIFFRES CLÉS 2022

**18,90 km de
canalisations curées**

**6,7 km de
canalisations
inspectées** par des
caméras

**219 contrôles
d'assainissement
collectif** au colorant

**29 tampons
d'assainissement
renouvelés**

4 boîtes et
1 branchement
renouvelés

**464 contrôles ANC
périodiques**

TRI DES DÉCHETS

L'année 2022 a vu la réorganisation complète du service Tri et Valorisation des Déchets permettant la mise en place de l'extension des consignes de tri, la refonte des tournées de collecte et l'uniformisation des statuts des agents avec un dialogue social au 01 janvier 2023.

MISE EN PLACE DES EXTENSIONS DES CONSIGNES DE TRI

La réglementation en matière de gestion des déchets oblige à étendre les consignes de tri aux emballages plastiques souples au plus tard le 31 décembre 2022. Ces nouvelles consignes de tri permettent de simplifier le tri sélectif en augmentant les quantités triées et ainsi d'avoir moins d'erreurs dans le bac jaune, moins de refus en centre de tri et donc un plus fort taux de recyclage.

REFONTE DES TOURNÉES DE COLLECTES

La collectivité a organisé de nouvelles périodicités de passage des camions chez les usagers afin d'en améliorer l'efficacité et l'efficience. Ce redimensionnement de l'exploitation s'est réalisé selon deux aspects distincts :

- De nouvelles collectes des déchets recyclables toutes les 2 semaines en intégrant l'extension des consignes de tri.
- Les collectes des ordures ménagères toutes les 2 semaines directement impactées sur la collecte des bacs jaunes, en termes d'organisation.

Pour ce faire, des caractérisations des tournées existantes ont été nécessaires afin de se projeter avec les unités d'œuvre suivantes : moyenne des tonnes collectées et nombre de bacs/commune ; taux de présentation.

DIALOGUE SOCIAL

La Communauté de Communes a ouvert une phase de négociations salariales et a travaillé sur l'aspect formation et protection sociale. L'instance de négociation constituée de 7 agents volontaires du SPIC, de 3 élus et de 5 techniciens se sont réunis pour échanger sur les négociations à propos des revalorisations salariales et des grilles du métier du SPIC. A l'issue de 5 réunions, les différentes parties ont ainsi conclu et arrêté des dispositions salariales et sociales.

Vice-Président :
Sébastien BÉLORGEY

Agent référent :
Gabriel CANDUSSO,
Responsable Déchets



Supports de communication de la simplification des consignes de tri

CHIFFRES CLÉS 2022

40 000 €

Montant des négociations de l'accord d'entreprises

0€

d'augmentation de RI

65 636 passages de

particulier en déchèteries

26,15%

refus de tri



Camion benne à ordures ménagères

ENFANCE JEUNESSE

**Toujours plus fort, toujours plus haut !
Cette année 2022 est marquée par l'évolution
toujours plus forte du nombre d'enfants qui
fréquentent les accueils périscolaires notamment
sur le temps méridien.**

LA FÊTE DE L'ENFANCE : "RETOUR AU 19ÈME SIÈCLE "

Cette manifestation s'est déroulée le 30 avril 2022 à l'Étang Rouge à Seurre. Un partenariat important s'est mobilisé pour accueillir les 427 visiteurs, enfants et parents. Les animations encadrées par des équipes d'animateurs communautaires et différents prestataires, ont permis de jouer sur l'évolution des pratiques du 19^{ème} à nos jours. Les enfants ont pu passer des jeux anciens (échasses, quilles, billes, cerceaux) au casque de réalité virtuelle et découvrir l'évolution des moyens de locomotion, le changement des modes vestimentaires, la cuisson du four à bois et l'écriture à la plume. Une exposition prêtée par le Conseil Départemental sur le thème "les enfants et les écrans" a été présentée par les animatrices du RAM. La Caisse d'Allocations Familiales a soutenu financièrement cet événement.

COMPRENDRE ET DÉJOUER LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Le Pays Beaunois a proposé au Service Enfance Jeunesse Famille d'accueillir et de participer à la mise en œuvre d'un projet axé sur la lutte contre le harcèlement scolaire. Le public cible du projet : les collégiens et leurs parents. Le programme s'est déroulé d'octobre 2022 à avril 2023 : 3 spectacles-conférences animés par Charles JAFFELIN et la compagnie des "Pangolins Malins". Ils ont accueilli plus 70 personnes par spectacle à Brazey-en-Plaine, Echenon et Seurre ; 3 conférences ont été menées par l'association "à 180 degrés" créée par Emmanuelle PIQUET : une thérapie brève pour aider les enfants victimes de harcèlement ; 3 "cafés-débats" pour les parents.

Vice-Présidente :
Corinne SIRUGUE

Agent référent :
Sylvie CHASSY,
Directrice

CHIFFRES CLÉS 2022

**158 assistants
maternels** coordonnés
par Relais Assistants
Maternels, Guichet
Unique Petite Enfance

Pour les 0-3 ans :
94 % de l'offre d'accueil
est individuelle chez une
assistante maternelle

6 % en accueil collectif :
1 petite crèche à Seurre,
1 micro-crèche à
St-Usage,
1 micro-crèche à Brazey-
en-Plaine.

Ces 3 établissements
sont sous contrat de
gestion avec l'ADMR

Accompagnement scolaire

94 élèves du CP au
CM2 accueillis à Brazey-
en-Plaine – St-Jean-de-
Losne – St-Usage



Fête de l'enfance



Spectacle conférence
contre le harcèlement



Visite cuisine SHCB

CHIFFRES CLÉS 2022

96 801 repas servis
(périscolaire et vacances)

3-11 ans
13 accueils périscolaires
soit 1600 enfants
4 accueils de loisirs d'été

12-15 ans
2 stages nautiques
en juillet

60 bénéficiaires de la
prestation portage de
repas confectionnés par
Bourgogne Repas et
livrés par l'ADMR.

RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET PROPOSER UN "GOÛTER ZÉRO GASPI, 100% LOCAL" AUX ENFANTS DU PÉRISCOLAIRE.

La restauration périscolaire s'inscrit dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et dans le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Communauté de Communes. Depuis deux ans, les accueils périscolaires se sont lancés dans la réduction du gaspillage alimentaire.

Étape 1 : mise en place avec les enfants de pesées des déchets alimentaires dans les restaurants scolaires. Les résultats sur la réduction des déchets sont notables et remarqués par les enfants et les animateurs.

Étape 2 : mise en place d'une nouvelle organisation de service du midi : "les enfants se servent eux-mêmes", nouvelle vaisselle plus adaptée aux petits, des serviettes lavables, un soin et une meilleure présentation des plats, des animations sur les aliments et sur les goûts. Tout un programme de sensibilisation sur les besoins nutritionnels et la réduction des déchets est déployé sur les accueils périscolaires.

Étape 3 : proposition d'un "goûter zéro gaspi et 100% local". Il représente un enjeu environnemental et nutritionnel : il prend en compte la réduction du gaspillage alimentaire et les besoins de l'enfant au goûter: un produit laitier, un fruit, un aliment plaisir. La démarche est de valoriser et utiliser les produits non consommés sur les repas du midi : pain, fruit, yaourt, fromage emballé, pour constituer la base d'un goûter équilibré, en le complétant avec des produits uniquement locaux, si possible bio : fruits, produits laitiers, miel, pain d'épices, confiture ...

Cette expérimentation mise en place à partir de septembre 2022 sur les temps périscolaires n'engendre pas de facturation de goûter aux familles. Elle est proposée aux enfants qui le souhaitent. Pour compléter le projet, des visites de producteurs locaux, de fermes d'élevage et d'apiculteurs ont été organisées pour les enfants. Ce projet a été soutenu financièrement par le Pays Beaunois, dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les travaux menés au cours de l'année 2022 ont permis de soutenir la dynamique de rénovation de l'habitat privé, de poursuivre le développement de solutions de mobilité alternatives à la voiture particulière et d'initier les réflexions en matière de réduction de la consommation foncière.

POURSUITE DE LA DYNAMIQUE DE RÉNOVATION DE L'HABITAT

La Communauté de Communes est fortement impliquée sur la rénovation de l'habitat privé. L'année 2022 a vu l'organisation d'une réunion d'information sur les différents dispositifs d'aides financières mobilisables en matière d'habitat le 28 juillet à Brazey-en-Plaine, la reconduction de l'aide financière à la rénovation énergétique "l'Aide Réno" et la poursuite du dispositif "plan façade" sur les centres-bourgs.

MISE EN ŒUVRE DE SERVICES "MOBILITÉ"

La collectivité travaille au développement des mobilités "durables" pour améliorer les déplacements du quotidien des habitants et usagers de Rives de Saône. Pour cela, plusieurs actions ont été réalisées en 2022 : animations avec les publics scolaires (ateliers entretien et réparation, perfectionnement, permis-piéton), installation de stationnements vélo, acquisition d'une flotte de vélos à assistance électrique, participation au challenge régional de la mobilité, lancement de l'élaboration d'un schéma intercommunal des mobilités durables et d'une enquête mobilité.

LE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN) FAIT L'ACTUALITÉ EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME

Introduite par la loi Climat et Résilience d'août 2021, la démarche ZAN demande aux collectivités de réduire de 50% le rythme de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020. L'année 2022 a marqué l'engagement de la CCRS dans le travail de concertation mené par la Région sur les principes de territorialisation de l'objectif ZAN.

Président :
Sébastien DELACOUR

Agent référent :
Mathilde BERTET,
Directrice

CHIFFRES CLÉS 2022

MOBILITÉ

50 arceaux vélo installés
et 1 borne de recharge
pour vélo à assistance
électrique

Prix Coup de Cœur
au challenge régional
de la mobilité

350 participants
à l'enquête mobilité

AIDE RÉNO'

476 contacts de Rives
de Saône accueillis
par le Pôle Rénovation
Conseil

4 dossiers soldés
pour un montant
de 177 085€

29 800€
total subventions

**Total subventions
"Autres partenaires"**
125 060€

1 passoire thermique
16 dossiers déposés

ÉCONOMIE

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE)

Les processus de vente dans les ZAE de l'Echelotte (extension) à Saint-Usage et du Grand Pâquier à Brazey-en-Plaine se sont poursuivis en 2022, avec 6 lots vendus et 2 sous promesse, pour une surface foncière totale de 30 714 m², au profit d'acteurs économiques pour le développement du territoire, dans les activités suivantes : supermarché, autre magasin, artisanat, garage.

2022 marque également pour la ZAE de l'Echelotte (extension) à Saint-Usage, l'achèvement des travaux du bassin de rétention d'eaux pluviales et le lancement de ceux de reconstruction de son exutoire sous le Canal de Bourgogne.

La nouvelle ZAE à Seurre en bordure de la route départementale n°35, est en 2022 à l'étude, en vue de constituer son permis d'aménager.

TECHNOPORT DE PAGNY

La Communauté de Communes Rives de Saône, en tant que membre du Syndicat Mixte du Technoport de Pagny aux côtés de la Région Bourgogne-Franche-Comté, est fortement impliquée dans le développement de ce site stratégique aux atouts majeurs, tant sur celui de sa plateforme portuaire publique tri-modale, que sur l'accompagnement de porteurs de projets économiques sur du foncier à proximité, à vocation industrielle, logistique et de services.

2022 a été marqué par le lancement de la procédure pour la nouvelle concession du port multimodal à compter de fin mai 2023 et l'avancée de projets d'implantation foncière à son pourtour, notamment avec la délivrance d'un permis de construire à une société pour la construction d'un bâtiment logistique sur un terrain de 6 hectares, des études sur des emprises de 27 et 10 hectares.

Vice-Président :

Alain BECQUET

Agent référent :

Olivier HOUISTE,

Chargé de
développement
économique

CHIFFRES CLÉS

2022

Technoport de Pagny



©AMF Photographie

**6 entreprises
installées**

Un port par lequel ont
transité

**294 415 tonnes de
marchandises** dans
161 bateaux.



Chargement céréales



Chargement de bois

FLUVIAL

L'année 2022 a vu la concrétisation de plusieurs actions de la charte fluviale de territoire.

LANCEMENT DE LA MARQUE DE TERRITOIRE "BOURGOGNE RIVIERA"

Cette marque spécialiste du fluvial vise à faire émerger le territoire et développer l'attractivité économique, touristique et résidentielle. L'identité visuelle a été conçue à partir des codes de la navigation et des symboles de l'eau, le tout est décliné sur les différents supports de communication (site internet, kakemonos, goodies ...). "Bourgogne Riviera" peut également compter sur son réseau d'ambassadeurs pour porter les valeurs et les atouts.



AMÉNAGEMENT DE LA GARE D'EAU

Deux projets majeurs pour l'attractivité fluviale et touristique de Saint-Jean-de-Losne / Saint-Usage sont sortis de terre :

- Les abords de la Gare d'Eau transformés pour le plaisir des familles et touristes : zone de jeux, parcours de sport, tables de pique-niques, terrain de pétanque et bornes de recharge pour les vélos électriques.
- Le parking sécurisé, accessible toute l'année vient compléter l'offre de services et désengorger les abords du port de plaisance. Idéalement situé, il proposera 108 places de stationnement ainsi que des bornes de rechargement pour les voitures électriques.

SÉCURISATION DU QUAI DU CANAL

Pour réguler le trafic sur les quais lors des manutentions imposantes et dangereuses des entreprises fluviales, la commune de Saint-Usage a investi dans une signalétique, tandis que la ville de Saint-Jean-de-Losne a créé une zone de rencontre en ralentissant le trafic sur la promenade du port.

Conseillère déléguée :
Marie-Line DUPARC

Agent référent :
Elise BRINON, Chargée
de mission



Promotion
"Bourgogne Riviera"

CHIFFRES CLÉS 2022

Marque :
3 axes de
communication :
découvrir, vivre et
entreprendre

11 ambassadeurs
constitués d'acteurs
publics, privés,
associatifs

Salon Fluvial 2022 :
Une quinzaine
d'exposants nationaux
et internationaux



Aménagement de la
Gare d'Eau
© Fevre Viellard Paysage

TOURISME

Après deux années marquées par la pandémie, l'été 2022 a tenu ses promesses : le tourisme international a connu un fort rebond et l'activité touristique est repartie de manière marquée en Bourgogne-Franche-Comté.

PREMIÈRE SAISON CULTURELLE

Si l'Office de Tourisme a participé aux événements nationaux, tels que les Journées du Patrimoine de Pays, la Nuit des Musées et les Journées Européennes du Patrimoine, l'animatrice du patrimoine a proposé des animations culturelles principalement concentrées sur juillet et août : visites de ville, ateliers... L'Esplanade des Itinérances a également diversifié ses activités en proposant des ateliers bien-être, couture ou artisanaux.

LANCEMENT DE LA BRIGADE VÉGÉTALE

La brigade végétale a pour but de végétaliser l'espace urbain du territoire en créant du lien social et intergénérationnel afin d'améliorer le cadre de vie. Elle favorise également la biodiversité, sensibilise au respect et à la protection de la nature. Les premières actions se concentrent principalement sur Saint-Jean-de-Losne. Si les participantes ont établi un programme sur trois ans, elles organisent également tout au long de l'année des échanges de graines pour embellir les villes.

LE SERVICE TOURISME ASSURE DÉSORMAIS LES VISITES CROISIEUROPE

Les bateaux "Jeanine" et "Daniele" ont accosté une fois par semaine à Saint-Jean-de-Losne. L'Office de Tourisme a proposé la visite de la ville de Saint-Jean-de-Losne couplée à la visite du Musée de la Batellerie suivie d'une dégustation (prestations assurées par les bénévoles du musée). Au total, 35 visites ont été assurées en 2022 comptabilisant 503 visiteurs.

Vice-Présidente :
Laurence BRÉBANT
Agent référent :
Véronique GIRAUD,
Directrice, puis Violaine
Couvent

CHIFFRES CLÉS 2022

4 159 demandes
enregistrées aux
comptoir d'accueil
de l'Esplanade des
Itinérances et de la
Capitainerie

**14 journées
découvertes**
organisées pour les
enfants scolarisés sur
et hors du territoire

+ de 30 animations,
visites et ateliers ont
été proposés par le
service tourisme



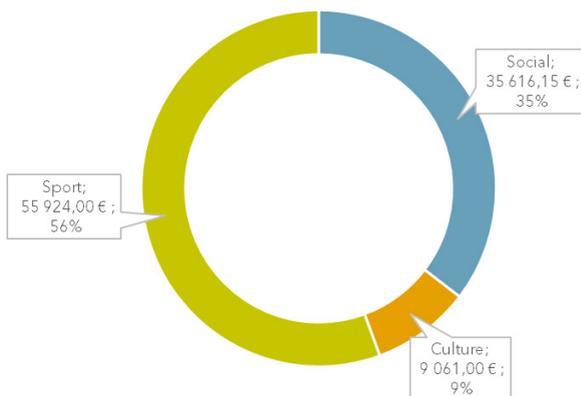
Visite guidée
de l'Étang Rouge

VIE ASSOCIATIVE

La Communauté de Communes soutient financièrement les mairies et les associations sportives et culturelles du territoire dans le cadre d'attribution de subventions.

REPRISE D'UN DYNAMISME ASSOCIATIF

Avec les années COVID, les associations du territoire Rives de Saône ont malheureusement mis en suspens leurs activités. 2022 a été l'occasion de relancer l'organisation d'événements et d'amener du dynamisme au territoire. La Communauté de Communes subventionne, soit des événements, soit directement le fonctionnement des associations.



Répartition des subventions par thématique

1^{ERE} ÉDITION DES OLYMPIADES POUR TOUS

Afin d'encourager la pratique d'un sport pour les habitants du territoire, la collectivité a joué un rôle fédérateur auprès des associations sportives avec l'organisation des "Olympiades pour tous". Un après-midi consacré à la valorisation de la diversité sportive du territoire. Pour aller plus loin, la Communauté de Communes s'est engagée à reverser, sous forme de subvention, 10€ pour tout nouvel adhérent à un club ayant participé à cette animation.

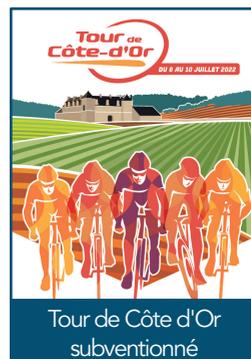
Vice-Présidente :
Martine DECHAUD
Agent référent :
Violaine Couvent,
Directrice Générale des
Services

CHIFFRES CLÉS 2022

100 100 €
versés aux associations

5 événements
sponsorisés

52 associations
financées.



2022 EN IMAGES



Visite de la STEP dans le cadre des animations sur l'entretien ménager au naturel



Concert école de musique



Eductour fluvial
©Juliette LAGANT



Visite des chantiers par les élus



Démolition bâtiment espace aquatique



Découverte de l'agriculture de conservation des sols



Ateliers liés à la thématique des mobilités durables



Arrivée tour de Côte d'Or



Bourgogne Riviera au salon SLOWW! à Arles



Prix "Coup de Cœur" du Jury, challenge mobilité



Réunion publique de présentation des aides en matière d'habitat

ACTIONS RELAYÉES PAR LA PRESSE

- 19.01.2022, Bien Public** : Déchets : les habitudes de tri vont changer en 2023
- 02.02.2022, Bien Public** : L'intercommunalité peut aussi aider les entreprises
- 04.02.2022, Bien Public** : Réhabilitation de la piscine : un surcoût et un vote favorable.
- 10.02.2022, Bien Public** : Un Salon fluvial presque normal en avril prochain
- 12.02.2022, Bien Public** : Assainissement : un nouveau délégataire pour quatre communes
- 04.03.2022, Bien Public** : La gare d'eau est en train de changer de visage
- 15.04.2022, Bien Public** : Le Salon Fluvial se remet à flot
- 17.04.2022, Bien Public** : Bourgogne Riviera, nouvelle marque du territoire
- 26.05.2022, Bien Public** : La démolition de l'espace aquatique a démarré
- 24.06.2022, Bien Public** : Une grande journée pour découvrir les sports et les clubs locaux
- 01.07.2022, Bien Public** : L'intercommunalité lance une grande enquête sur la mobilité dans le territoire
- 17.07.2022, le Journal du palais** : Les Rives de Saône planchent sur les mobilités durables
- 22.07.2022, Bien Public** : Un chatbot pour répondre aux questions
- 30.07.2022, Bien Public** : Des aides présentées pour la rénovation des logements
- 01.08.2022, Echo des communes** : Une communauté de communes les pieds dans l'eau
- 08.08.2022, Bien Public** : Retour des visites gourmandes à l'Étang Rouge
- 10.08.2022, Bien Public** : Harcèlement et intimidation entre élèves : un spectacle-conférence pour sensibiliser
- 25.08.2022, Bien Public** : Combien vont toucher les associations du canton ?
- 10.09.2022, Bien Public** : Mobilisés pour que le club de Canoë-Kayak ait un nouveau véhicule
- 17.09.2022, Bien Public** : Trois communes, la Région et la Com' Com' main dans la main
- 14.10.2022, Bien Public** : Une soirée pour cerner les faits de harcèlement scolaire
- 20.10.2022, Bien Public** : La Com' Com' fait le point sur ses différents projets
- 05.12.2022, Bien Public** : Les écoliers aménagent l'entrée de la gare d'eau
- 10.12.2022, Bien Public** : La Com' Com' simplifie les consignes de tri
- 23.12.2022, Bien Public** : Rives de Saône récompensés pour avoir moins utilisé leur voiture
- 26.12.2022, le Journal du palais** : Seurre, quais des orfèvres... de l'urbanisme

HOMMAGES



C'est avec une profonde tristesse que l'année 2022 a été marquée par le brusque départ de Mme Annie GAUSSENS, maire de Trouhans et Vice-Présidente à la Communauté de Communes. Annie s'était engagée au sein de la Communauté de communes en 2018 avec le transfert de la compétence Assainissement collectif et l'arrivée de la nouvelle compétence GEMAPI. Ces 4 années au sein de notre exécutif ont reflété son engagement et son investissement sans mesure dans

ses domaines. Elle s'est passionnée pour les sujets liés à l'eau et y a consacré son énergie, en faisant preuve de persévérance et de pédagogie auprès de tous les élus du territoire qui la sollicitaient. Nous la remercions profondément d'avoir travaillé à nos côtés et de s'être investie pour notre collectivité et notre territoire.

C'est Mme Jocelyne BEAUNEE, maire de Montot, qui assure sa succession depuis novembre 2022 avec la même implication et la même volonté. Elle a pris la relève des dossiers avec délicatesse et énergie, et poursuit le travail engagé par sa prédécesseur. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre exécutif et la remercions fortement pour son engagement dans un contexte si particulier.



Un mois après Annie GAUSSENS, c'est monsieur Hubert MOINDROT qui a

tiré sa révérence. Monsieur le Maire de Pagny-le-Château est décédé le 7 août. Nous perdons un collègue de travail mais aussi un ami. Hubert était toujours souriant, toujours disponible et animé d'une vraie volonté d'implication pour le développement de son territoire et pour le bien de ses administrés. Élu maire en 2020, la vie ne lui a pas laissé le temps de s'investir autant qu'il l'aurait souhaité.

PERSPECTIVES 2023

Rives de Saône est une collectivité dynamique et en perpétuel mouvement, porteuse de nombreux projets pour développer l'attractivité de son territoire. L'année 2023 sera l'occasion de voir se concrétiser plusieurs d'entre eux, et de se préparer aux exigences de l'avenir.

Une des priorités de la Communauté de Communes est son service à la population au travers de ses différentes politiques publiques :

- Pour le sport, 2023 verra la fin des travaux de réhabilitation de l'espace aquatique Fernand Bonnin et la préparation de l'exploitation de cet équipement, prévu pour ouvrir en 2024.
- Pour l'enfance jeunesse, cette année sera celle de la pose de la première pierre du nouveau site périscolaire de Saint-Seine-en-Bâche et la réflexion sur un nouvel équipement à Brazey-en-Plaine.
- Pour la culture, ce sera l'application de nouvelles pédagogies à compter de la rentrée au sein de l'École de musique intercommunale : un

apprentissage plus actif pour nos musiciens en herbe.

- Pour l'environnement, il s'agira de préparer le nouveau contrat de délégation de service public pour les eaux usées des Rives de Saône, aussi bien sur les stations d'épuration que sur les assainissements non collectifs.

Tous ses projets nécessitent de la préparation et des financements. L'année 2023 préparera le futur et la fin de mandat, grâce au nouveau plan pluriannuel d'investissement communautaire mais également à l'anticipation de nouvelles applications réglementaires tels que les enjeux liés à la zéro artificialisation nette des sols, la ressource en eau, ou le déploiement local des énergies renouvelables.

2023 est l'année de mi-mandat. Après 3 années consacrées à l'investissement, cette année sera une année de transition, entre poursuite des investissements engagés et préparation de la collectivité aux enjeux liés à la transition écologique et l'aménagement du territoire.

NOS PARTENAIRES



La Communauté de Communes Rives de Saône remercie ses partenaires ainsi que toutes les communes du territoire pour leur engagement à ses côtés.



Communauté de Communes RIVES DE SAÔNE

Siège communautaire :

15 bis Grande Rue du Faubourg Saint-Michel - BP 67
21250 SEURRE Cedex

Tél. : 03.80.20.48.54 - Fax : 03.80.20.89.39
secretariat@rivesdesaone.fr



Croisière fluviale sur la Saône - @Juliette LAGANT

www.rivesdesaone.fr



Rives de Saône
Communauté de Communes